



Conseil d'administration

350^e session, Genève, 4-14 mars 2024

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 23 janvier 2024

Original: anglais

Point sur les locaux du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique et du Bureau de pays pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo à Abidjan

1. À sa 349^e session (octobre-novembre 2023), le Bureau a informé le Conseil d'administration au sujet de l'avancement du projet de réaménagement des locaux dont l'OIT est propriétaire à Abidjan¹.
2. La structure de gouvernance du Bureau chargée du projet est désormais en place et l'appel d'offres international pour les travaux de construction est en cours.

Gestion du projet

3. La gestion et la supervision des travaux de rénovation est assurée par l'équipe de gestion du projet, composée de représentants du Bureau au siège, ainsi que du Bureau régional et de l'entreprise de services de gestion de projets (le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD), entreprise ivoirienne).

Comité de gouvernance

4. L'équipe de gestion du projet est guidée par un comité de gouvernance composé du Trésorier et contrôleur des finances, du directeur régional adjoint, de la directrice du Département de l'administration et des services internes (INTSERV), de la directrice du Département de la gestion de l'information et des technologies (INFOTEC), de la directrice du Bureau de pays, d'un représentant du Bureau des achats et contrats (PROCUREMENT) et du directeur du projet, appartenant à l'Unité de la gestion des locaux (FACILITIES) membre d'office.

¹ GB.349/PFA/INF/3.

5. Le comité de gouvernance se réunit tous les trimestres et examine les différents aspects stratégiques et pratiques du projet, notamment en ce qui concerne la planification du projet, l'examen du registre des risques, le suivi de l'avancement du permis de construire, la supervision des modifications importantes dans la construction et le suivi du budget du projet dans le cadre des décisions du Conseil d'administration et des règlements de l'OIT.

Comité de liaison

6. Un comité de liaison, composé du ministre de l'Emploi et de la Protection sociale de Côte d'Ivoire, du directeur général de la Société nationale de gestion du patrimoine immobilier de l'État et de la directrice du Bureau de pays de l'OIT, a été créé. Son rôle est de veiller à ce que les travaux de rénovation soient conformes à la réglementation ivoirienne et au budget et aux objectifs approuvés par le Conseil d'administration, et à ce qu'ils respectent le budget approuvé.

Services de construction

7. Le Bureau a lancé une procédure d'appel d'offres internationale pour les services de construction en novembre 2023. Le permis de construire devrait être délivré et les arrangements contractuels devraient être conclus avec l'entreprise générale en avril 2024, et les travaux de construction devraient débuter en mai 2024. Il ressort de l'examen des architectes et de l'entreprise chargée de la gestion des travaux ainsi que des observations préliminaires des soumissionnaires que, au vu de la complexité des travaux, la rénovation pourrait durer plus longtemps que les dix-huit mois prévus. La durée des travaux sera déterminée une fois les offres détaillées reçues et les travaux de planification achevés.

Coûts du projet et calendrier des travaux

8. Lorsque les offres techniques et commerciales des services de construction auront été reçues et analysées, l'estimation des coûts du projet et le calendrier des travaux seront réévalués et mis à jour en conséquence. Si les coûts venaient à dépasser le budget de 7,2 millions de dollars des États-Unis approuvé par le Conseil d'administration à 340^e session (octobre-novembre 2020)², le Bureau l'en informerait immédiatement.
9. Le Bureau présentera un nouveau point sur l'état d'avancement du projet au Conseil d'administration, à sa 352^e session (octobre-novembre 2024).

² GB.340/PV, paragr. 760 b).